Décrire les missions et la diffusion d’une activité média

Cette fiche aide à préparer un échange avec votre courtier à partir des devis et contrats déjà utilisés. Choisissez quelques missions représentatives et signalez les engagements inhabituels. Les réponses servent à l’étude, sans préjuger d’une acceptation.

Une description par rôle et par livrable

Mission	Ce qui doit devenir compréhensible
Création graphique ou éditoriale	Qui conçoit, valide et autorise la publication ?
Production image et son	Quels livrables, intervenants, budgets et moyens techniques ?
Diffusion ou achat d’espace	Qui engage les dépenses et administre les supports ?
Informatique ou exploitation de données	Hébergement, accès, maintenance et tâches confiées.
Opération internationale	Pays de travail, clients, marchés visés, droit et tribunal.

Les questions qui changent le dossier

Présentez une nouvelle activité avant son lancement. Une agence qui ajoute la régie de direct ou une série d’investigation doit décrire ce changement. Demandez quelles activités figurent dans les documents proposés et quelles précisions restent nécessaires.

Pour les droits, rapprochez les autorisations des supports, durées et territoires prévus. Conservez les validations et la version finale du livrable dans le dossier de production.

Document non contractuel, peut nécessiter d’être actualisé et contextualisé en fonction de votre dossier.

Préparer votre dossier

Support de préparation à compléter

Activité principale, statut et répartition des missions

Deux missions représentatives et leurs budgets

Supports de diffusion, pays ciblés et clause de juridiction

Engagement inhabituel ou évolution à faire examiner

Demandez une réponse sur la situation décrite. Selon le dossier, le courtier pourra solliciter une clause particulière, un avenant ou une confirmation précisant les conditions retenues.

Repères documentaires et limites de lecture

Chubb, Médias et communication, guide pour les courtiers - Guide public, 9 pages, date d'édition non déterminée. Présentation commerciale. Consulter le document source.

Hiscox, conventions spéciales RC Pro Tous risques Médias et Industries culturelles - MIC0623, notamment 1re partie, sections 2 et 3. Conventions spéciales publiques. Consulter le document source.

INPI, droit d'auteur - Page consultée le 11 novembre 2026. Information publique de référence. Consulter le document source.

Document non contractuel, peut nécessiter d'être actualisé et contextualisé en fonction de votre dossier.